

La lettera del Ministero della Transizione Ecologica francese del 12 febbraio 2025 informa che la Domanda di accesso al Dossier dei Costi della Lyon-Turin formulata dal deputato Jean-François Coulomme è stata inviata al Ministero dei Trasporti, che non ha mai risposto.


MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 12 FFV. 2025

Le chef de cabinet

Réf : BDC_CM/2025-02/5140 AKI

Monsieur Jean-François COULOMME
Député de la Savoie
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS SP 07

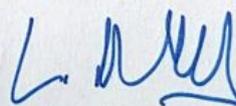
Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu faire part à Mme Agnès PANNIER-RUNACHER, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, de votre demande du dossier de Certification des Coûts de la société TELT relatif au chantier de la seconde ligne ferroviaire Lyon-Turin.

La ministre a pris connaissance de votre correspondance avec attention.

Eu égard à son objet, elle m'a chargé de transmettre votre envoi au cabinet de M. Philippe TABAROT, ministre chargé des Transports, en soulignant le sens de votre démarche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.



Laurent NAVES

